

L'Association genevoise pour le suffrage féminin et son assemblée générale annuelle

Autor(en): **M.-L.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **34 (1946)**

Heft 711

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES**

consultez

DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES
NATURAL LE COULTRE S. A.
GENÈVE Tél. 512.55

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corratierie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies.

Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

le choix pour toutes les bourses

Vous trouvez

toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées, bouquets et couronnes, chez

E. Preisig, Horticulteur-fleuriste

Rue de Villereuse Genève

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Volailles - Conserves
Poulets rôtis - Vins et Liqueurs

R. CRISTIN ... Genève
2, ROUTE DE CHENE Téléphone 4.28.79

10 % à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés

Le cadeau signé et qui plaît
se trouve chez

Noverraz
Place Neuve 4 Potier

Une retraite

M^{lle} Charlotte Rindlisbacher, depuis 1931 assistante de police à Lausanne, a quitté son poste à fin juin pour continuer son travail au service de l'UNRAA. Elle vient de passer neuf mois dans un camp en Allemagne, à Eichstätt, où sont réunies des personnes déplacées, Baltes, Litoniens, Estoniens, Lettons, Ukrainiens. Cette tâche lui a procuré tant de satisfactions qu'elle désire la poursuivre.

C'est M^{lle} Leumann qui a été chargée de la remplacer à titre provisoire, jusqu'à ce que soit nommée sa remplaçante.

Les conseils de prud'hommes

Les élections aux Conseils de prud'hommes dans le canton de Vaud en 1942, avaient amené l'élection de 26 femmes (13 à Lausanne, 6 à Vevey, 4 à Yverdon, 2 à Nyon et une à Payerne). Aux élections de 1946 sont sorties 29 femmes (13 à Lausanne, 10 à Vevey, 3 à Yverdon, 3 à Nyon dont deux dans le groupe ouvrier et une dans le groupe patronal). Aucune à Payerne, aucune à Montreux, où le conseil des prud'hommes vient d'être institué.

Il faut ajouter que si les femmes sont éligibles, elles ne sont pas électrices; l'opération n'offre ainsi pas grand intérêt pour elles. De plus, les désignations des candidats patrons et ouvriers sont faites par des associations professionnelles où souvent les femmes ne sont pas représentées. La révision de la loi sur les conseils de prud'hommes est à l'étude, car l'institution n'offre pas plus d'intérêt pour les électeurs.

Parmi les élus, il nous faut citer M^{me} Louise Tribolet, appareilleuse à Chailly, M^{lle} Yvonne Gonthier, brodeuse, Marguerite Porchet, modiste, Hélène Cuénoud, brodeuse, M^{me} Courvoisier, maîtresse de pension, M^{lle} Rose Courvoisier, directrice de la « Bibliothèque française »; toutes sont des amies de notre journal.

Les hommes, chez nous, ont terriblement de peine à admettre qu'une femme puisse être autre chose qu'une reproductrice ou qu'une ménagère, qu'elle puisse jouer un petit rôle dans la vie politique, professionnelle ou dans n'im-

porte quelle autre activité. Ainsi, à la cérémonie d'installation du conseil des prud'hommes de Lausanne, l'agent de police de service refusait absolument l'entrée de la salle aux femmes juges... S. B.

Nouvelles des Sections suffragistes

L'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a eu son assemblée annuelle de déléguées, le 15 juin, à Morges, sous la présidence de M^{lle} Quinche (Lausanne); la séance administrative a été courte; elle donna lieu à une discussion entre deux caissières, celle de Nyon, M^{lle} Kammacher, et celle de Lausanne, M^{me} Zanchi, chacune défendant sa caisse avec une opiniâtreté qu'on voudrait donner en exemple à nos grands argentiers fédéral et cantonaux.

L'intérêt de la séance résidait dans une causerie de M^{me} Maurice Muret (Morges), professeur à l'Université de Columbia (Etats-Unis), qui a parlé de la femme américaine, du rôle important qu'elle joue dans la vie quotidienne; elle possède ses droits civiques depuis fort longtemps. En théorie, tous les postes lui sont accessibles, y compris la présidence des Etats-Unis. Mais l'ambition des femmes américaines n'est pas semblable à l'ambition des Européennes; leur vie est différente; elles sont plus indépendantes que nous; généralement, leur journée leur appartient, puisque les maris sont absents tout le jour, et les enfants aussi, qui fréquentent des demi-internats. Elles mènent leur propre vie, ont leurs clubs, leurs propres affaires, mais chose étrange, ne partagent pas les affaires du mari, les soucis du mari. A chacun le sien, et la vie intellectuelle, artistique, est du domaine de la femme.

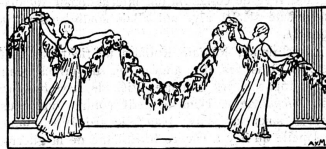
Les femmes brillent dans le droit, la médecine, l'enseignement, les arts, mais sont plus ou moins exclues des grandes affaires. Il y a peu de députées, peu ou pas de sénatrices parce que ce sont les hommes qui dirigent les grands partis, démocrate et républicain; les femmes ne jouent pas de rôle dans la direction des partis, et c'est pour cela qu'elles n'accèdent pas aux grands postes de l'administration. Avis aux femmes suisses qui ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre l'utilité des partis et la nécessité d'y adhérer!

Dans ce pays qui nous paraît, à distance, le paradis de la femme, aucune femme, si capable soit-elle, ne parvient aux emplois supérieurs, exception faite pour Miss Fr. Perkins, ministre du travail pendant la guerre. On préfère toujours un homme de troisième ordre à une femme de premier ordre. M^{me} Muret a cité le cas d'un poste très important de l'UNRAA pour lequel était proposée une femme tout à fait compétente et à qui le directeur de cette organisation a dit: « Je ne vous nommerai pas parce que vous êtes une femme ». Ainsi le cas de Miss Wamborough, dont on a beaucoup parlé au moment du plébiscite de la Sarre, qui est l'être humain le plus compétent en matière de plébiscite, et qui est mise de côté, parce que femme.

M^{me} Muret a fait allusion aussi à ce problème angoissant de la famille, que la guerre a quasiment tuée. Après avoir tout fait pour attirer les femmes à la production de guerre, il faut maintenant les réhabituer à la vie familiale, et cela n'est pas facile. Le problème est quasi universel.

« Bien taillé, mon fils, maintenant il faut recoudre », disait Catherine de Médicis, après le meurtre de Henri de Guise. Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que les hommes taillent et que les femmes sont appelées à recoudre.

S. B.



A travers les Sociétés

Assemblée des Coopératrices romandes.

L'Assemblée des Coopératrices romandes a eu lieu à Lausanne le 25 mai 1946.

Dans son rapport présidentiel, M^{lle} Thévenaz signale que l'Union des Coopératrices romandes groupe environ 900 membres, tandis que la Guilde des Coopératrices de Suisse allemande en compte plus de 3.700. La Guilde a mis à l'étude plusieurs projets: banderilles coopératives, cercles d'études féminins, aide aux jeunes mères. Ce dernier projet, déjà réalisé en Suède, où il rend de grands services, pourrait contribuer très heureusement à la protection de la famille. On sait dans quelle situation souvent désespérée se trouve une femme qui, n'ayant personne pour l'aider, devient subitement, à la suite d'une maladie ou d'un accident, incapable de s'occuper de son ménage et de ses enfants.

On peut se réjouir à juste titre du développement du chiffre d'affaire de l'U.C.S. et de l'augmentation très considérable de la vente du cidre doux. Ces deux résultats, dont la portée sociale est fort importante, ne sont-ils pas dus à la fidélité des coopératrices?

Les coopératrices romandes ont soutenu aussi, avec un admirable dévouement, l'activité du S. O. S. de Lausanne, magnifique œuvre de secours aux victimes de la guerre en France.

M^{me} A. Jeannot-Nicolet, présidente de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, parla du prochain Congrès féminin, du 20 au 24 septembre, à Zurich. A cette occasion, ainsi que l'annonça M^{me} Egli, la Guilde organisera une journée des coopératrices au Congrès.

Le cours de Freidorf aura lieu cette année du 29 juillet au 1^{er} août.

On projette d'ouvrir à Ouchy un Centre coopératif romand qui déchargera le Séminaire de Freidorf.

Enfin, M^{lle} Gröbli rappela l'œuvre que le Parrainage Coop poursuit en faveur de nos populations montagnardes.

Cette Assemblée donnera aux groupes une impulsion nouvelle dans l'accomplissement de leur travail si utile.

Femmes universitaires

Pour sa séance du 20 juin, la section vaudoise des Femmes universitaires a demandé à M^{me} Maurice Muret, professeur à l'université de Columbia (Etats-Unis), de lui parler des femmes universitaires aux Etats-Unis. Ce fut une soirée extrêmement intéressante, suivie d'un échange de vues animé. M^{me} Muret, qui manie la langue française avec beaucoup d'adresse et de charme, a indiqué le rôle de premier plan joué par les femmes américaines dans l'enseignement, surtout dans l'enseignement universitaire, en citant des femmes qui ne sont pas inconnues en Suisse, notamment Miss Guildersleeve, qui a présidé l'Association internationale des femmes universitaires et qui a présidé son « college » pendant plus de 25 ans. Miss Guildersleeve est aujourd'hui au Japon, où son gouvernement l'a chargée d'une tâche éducative surhumaine: la rééducation des Japonais.

M^{me} Muret estime, et ses compatriotes aussi, qu'on ne peut rééduquer les Japonais. M^{me} Muret a répété ce qu'elle avait dit aux suffragistes réunies à Morges. Bien que l'Américaine soit citoyenne, elle ne peut parvenir aux emplois supérieurs; on préfère toujours un homme de troisième ordre à une femme de premier ordre: à capacités égales, on choisit toujours l'homme. M^{me} Muret a cité le cas de Miss Wamborough qui a consacré sa vie au plébiscite, l'être humain le plus compétent en matière de plébiscite; les Suisses qui ont été envoyés dans la Sarre au moment du fameux plébiscite l'ont vue à l'œuvre; eux et leurs collaborateurs d'autres pays ont commencé par ignorer cette femme, par mépriser ses avis; il leur a bien fallu céder qu'elle avait raison et qu'elle sait organiser un plébiscite. C'est pourquoi elle est aujourd'hui en Grèce.

S. B.

L'Association genevoise pour le suffrage féminin et son assemblée générale annuelle

C'est le samedi 15 juin que les membres — ceux du moins, trop peu nombreux, qui ne se sont pas laissés tenter par un rare soleil — ont entendu les divers rapports présentés.

M^{me} Bondallaz, vice-présidente, rappelle avec une profonde émotion celle à laquelle nous pensons toutes. L'Assemblée se lève pour honorer son souvenir. Puis sont passés en revue événements et activité du dernier exercice.

A la suite de l'initiative populaire en faveur du suffrage féminin, sur laquelle les électeurs genevois devraient se prononcer en septembre, on se rappelle qu'un comité d'action s'est formé; bientôt il a compris les déléguées de dix sociétés. Le 14 septembre dernier, M^{lle} Oourd présidait encore la première réunion. Jusqu'ici il s'est réuni huit fois. Son appui moral et financier est précieux.

Quel sera son travail de propagande? Une affiche, des papillons, un stand à la Foire de Genève, avec distribution de brochures, etc.

Suivent le rapport financier présenté par M^{me} Prince, trésorière, qui fait un chaleureux appel de fonds pour la campagne, puis l'élection de la

CANTON DE VAUD

„LE GARILLON“ Place Chauderon
LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room

LA CLÉ ET FOYER
RESTAURANT SANS ALCOOL
Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne
Menus soignés à prix modérés
Chambres à louer au jour, et au mois

Art Rustique suisse

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.
Bois tournés et Poteries.
Tous travaux faits à la main en Suisse.
H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12^{ème} (entresol) LAUSANNE

FINIDOL

les douleurs avec FINIDOL, remède souverain contre tous rhumatismes même déformants, goutte, sciatique, arthrites, courbature, lumbago, névrites, insomnies. FINIDOL calme les nerfs et les crampes d'estomac.

FINIDOL fait dormir

Ttes pharm. 30 comprimés 3 fr. 50

présidente. M^{me} Bondallaz — comment aurait-il pu en être autrement? — est nommée par l'assemblée à mains levées.

M^{lle} Kammacher présente ensuite un très vivant rapport sur l'assemblée générale de Schaffhouse, et la parole est donnée encore une fois à M^{me} Prince, qui expose ce que devra être le Congrès des intérêts féminins, à Zurich, en septembre de cette année!

Reprenant le problème de la campagne qui est en cours à Genève, M^{me} Prince parle du secrétariat central chargé de coordonner les diverses activités. Elle cite aussi quelques remarques entendues au stand de la Foire. Un Anglais: « Mais vous en êtes encore où nous en étions il y a cinquante ans! »

Autre propagande en vue: un petit texte suivi de 600 signatures de femmes et présenté sous forme d'affiche.

La prise de position par l'Eglise est rappelée comme un fait de haute importance.

Voilà en résumé ce qui fut dit et rappelé en cette séance d'une année mémorable pour notre association genevoise. En conclusion, il nous semble que M^{lle} Oourd n'eût pas été mécontente des efforts faits par celles qui cherchent à marcher dignement sur sa trace.

M.-L. P.

24^{ème} Journée coopérative internationale

La 24^{ème} Journée coopérative internationale sera célébrée, le 6 juillet, dans tous les continents.

Elle sera consacrée à l'étude du problème fondamental de l'unité du monde. D'emblée nous voyons déjà deux éléments qui empêchent de le résoudre: le désordre et l'anarchie, d'une part, le fanatisme et la dictature d'autre part. Ces deux extrêmes doivent être évités à tout prix, les expériences récentes le démontrent; il faut, par conséquent, chercher la solution dans une synthèse qui réunisse l'organisation et la liberté, la discipline et le respect des valeurs humaines.

Or, c'est précisément ce que s'efforcent de réaliser, dans le champ d'activité qui leur est propre, les différentes organisations coopératives, qu'il s'agisse de coopératives de consommation ou de production (agricole, ouvrière ou artisanale), d'habitation ou de crédit ou d'autres coopératives encore. Basées sur le principe de l'entraide et la libre association, respectueuses des convictions politiques et religieuses de chacun, c'est à la bonne volonté constructive de tous qu'elles font appel.

Leur existence prouve qu'il est possible de concilier les intérêts jusqu'ici divergents des producteurs et des consommateurs, et qu'une économie fraternelle est réalisable. Cette expérience est tout particulièrement précieuse et intéressante en ce moment où le problème de l'harmonie entre les nations se pose avec acuité.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

